

LA NEWSLETTER DU CASODOM

Association créée en 1956 pour venir en aide aux ultramarins qui viennent en métropole pour étudier, se former, travailler ou se soigner et reconnue d'utilité publique depuis 1973



LE CASODOM

*Interlocuteur social des Ultramarins depuis 1956
Révélateur des « Talents de l'Outre-mer »
depuis 2005*

Tél. : 01 42 36 24 54 / Site : www.casodom.fr



Éditorial

Le mot de la Présidente

Notre Assemblée générale s'est tenue le 26 février 2024, cela a été l'occasion de partager avec nos adhérents un point d'étape sur nos réalisations en 2023 et d'évoquer nos perspectives pour 2024.

Cette année 2023 a été riche et nous a permis de renforcer nos actions autour des axes que j'avais proposé au conseil d'administration dès ma prise de fonction en Avril 2023 !

- **La consolidation des fondamentaux de l'action sociale incarnés par le CASODOM**
- **Le rétablissement des équilibres budgétaires**
- **L'action vis-à-vis des jeunes publics**
- **Renforcer l'axe culturel du CASODOM**
- **La dixième édition des talents de l'Outre-mer**

L'ensemble de ces sujets ont été travaillés ces derniers mois et nous en témoignons ci-dessous dans cette lettre.

Mais il reste encore beaucoup à faire en particulier sur le domaine budgétaire pour continuer à trouver de nouvelles sources de financement en répondant aux appels à projets sur lesquels nous pouvons mobiliser les ressources dont nous disposons, dans le domaine de l'accompagnement des jeunes qui viennent se former (logement, coaching, mentorat...) et également dans le domaine de la communication digitale où il nous faut moderniser notre site internet et avoir sur les réseaux sociaux une présence plus active !

J'en profite de ce début d'année pour faire un appel à toutes les bonnes volontés, des adhérents et de bénévoles seront les bienvenues pour nous accompagner dans nos actions sociales !

Nous avons également rendu hommage à l'occasion de cette Assemblée Générale à M Bertrand MAVINGA ancien administrateur de l'Association, dont le décès est intervenu au cours de l'année 2023.



De gauche à droite : Yohann CORVIS, Rebecca TULLE, Jean-Élie NARDY, Liliane ALMANZOR, Yola MINATCHY, Catherine EDWIGE, Suzy GAPPA, Jean-Claude SAFFACHE, Elyane MAVINGA, Annick LEROY et Marie-Claude LUPTER.

Nos activités en 2023

L'activité sociale du CASODOM est restée intense en 2023

En effet avec plus de 100 000 € d'aides versées, la sollicitation du CASODOM par ses partenaires principaux CGSS et LADOM, reste forte témoignant ainsi que le CASODOM **est bien positionné et bien perçu en tant que service social de référence** pour les ultramarins dans l'hexagone tant auprès de ses partenaires que des usagers.

C'est également la conséquence de la qualité de la relation et de la fidélisation vis-à-vis de nos partenaires avec lesquels nous échangeons régulièrement sur leurs attentes et sur les évolutions à apporter dans nos actions.

Cette année 2023 nous avons porté un fort accent sur :

1. L'organisation au CASODOM de réunions entre les CGSS et les bénéficiaires en présence de notre assistante sociale, véritable valeur ajoutée permettant ainsi un lien direct entre les services sociaux des CGSS et leurs bénéficiaires par notre intermédiaire.



La Présidente et la responsable du Service social du CASODOM, Catherine EDWIGE et Maryline RODRIGUES avec (de gauche à droite) : Mme Marie-Angélique CANTINA (CGSS La Réunion), Mme Bernadette JAGPAL et M. Joël LIPAN (CGSS Guyane), ainsi que Mesdames Marie-Dominique LISE & Marie-Antoinette MARSILLON (CGSS Martinique).

2. Les visites organisées par nos bénévoles dans les maisons d'accueil cette année 2023 avec des référents par maison d'accueil qui contribuent à la visibilité du CASODOM et apportent un véritable soutien à nos ressortissants.

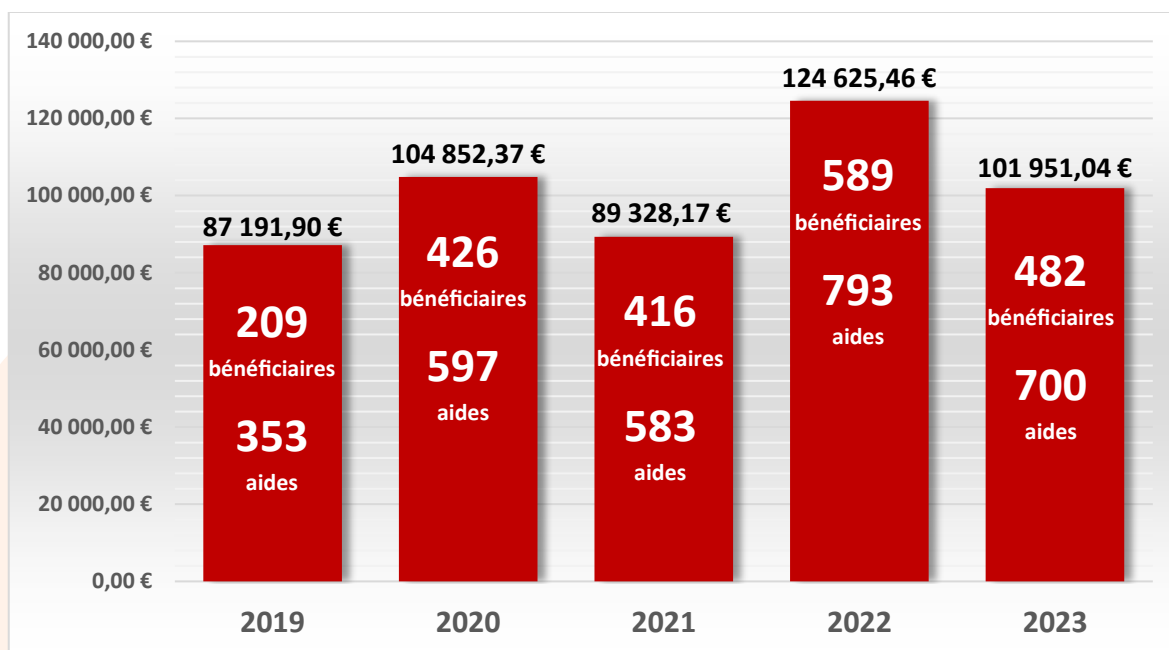


3. Dans le même esprit, pour leur apporter un peu de réconfort nous avons organisé cette année pour les malades en transfert sanitaire des rencontres conviviales, que ce soit au CASODOM ou dans les maisons d'accueil (Rosier Rouge en décembre autour d'une collation).

En 2024, nous poursuivrons ces actions avec nos partenaires et nous envisageons d'organiser pour nos bénéficiaires (malades en transfert sanitaire) des ateliers avec des professionnels pour améliorer leur séjour et leur bien-être (ateliers nutrition, art thérapie, ...).

Actualités sociales

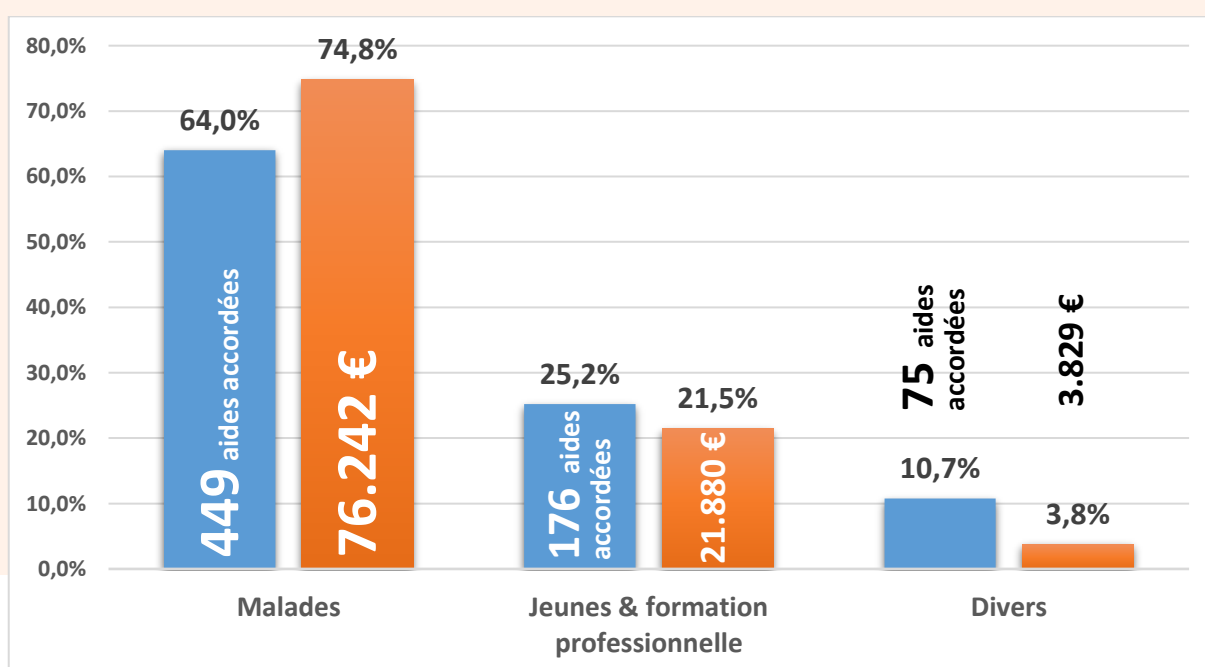
Évolution des aides sociales de 2019 à 2023



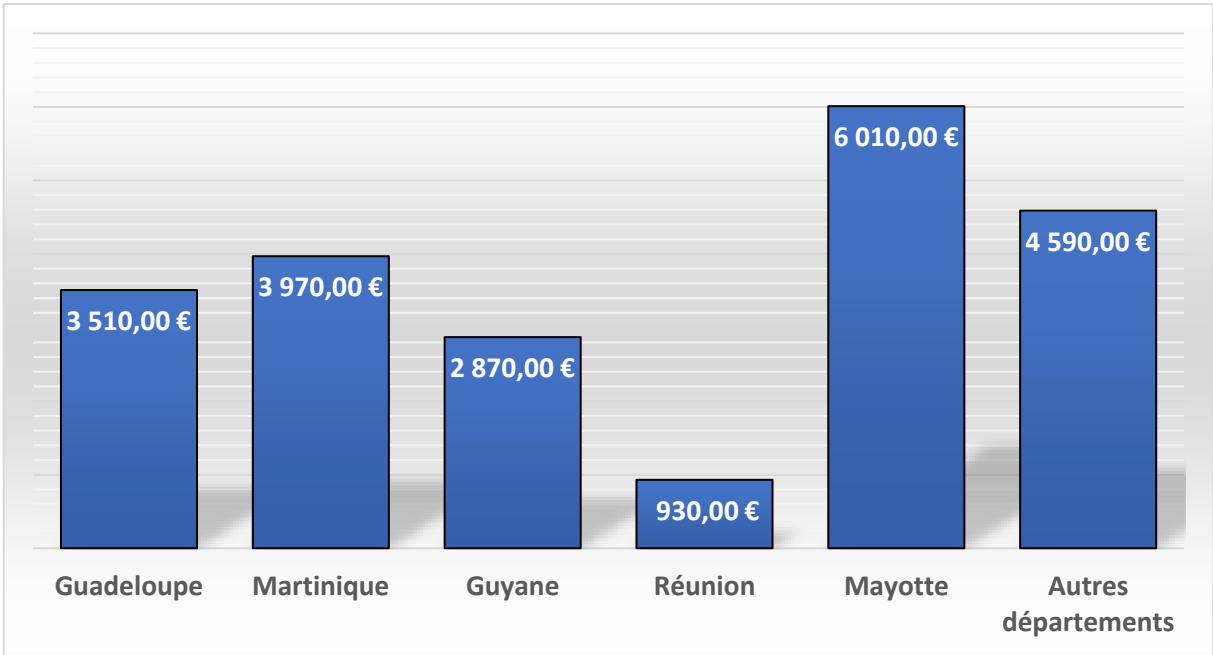
Répartition des aides sociales par catégories de bénéficiaires en 2023

Ce tableau ci-dessous illustre, comme en 2022, la part prépondérante prise par l'accompagnement social des malades en transfert sanitaire dans le cadre de nos conventions avec les CGSS des Antilles Guyane.

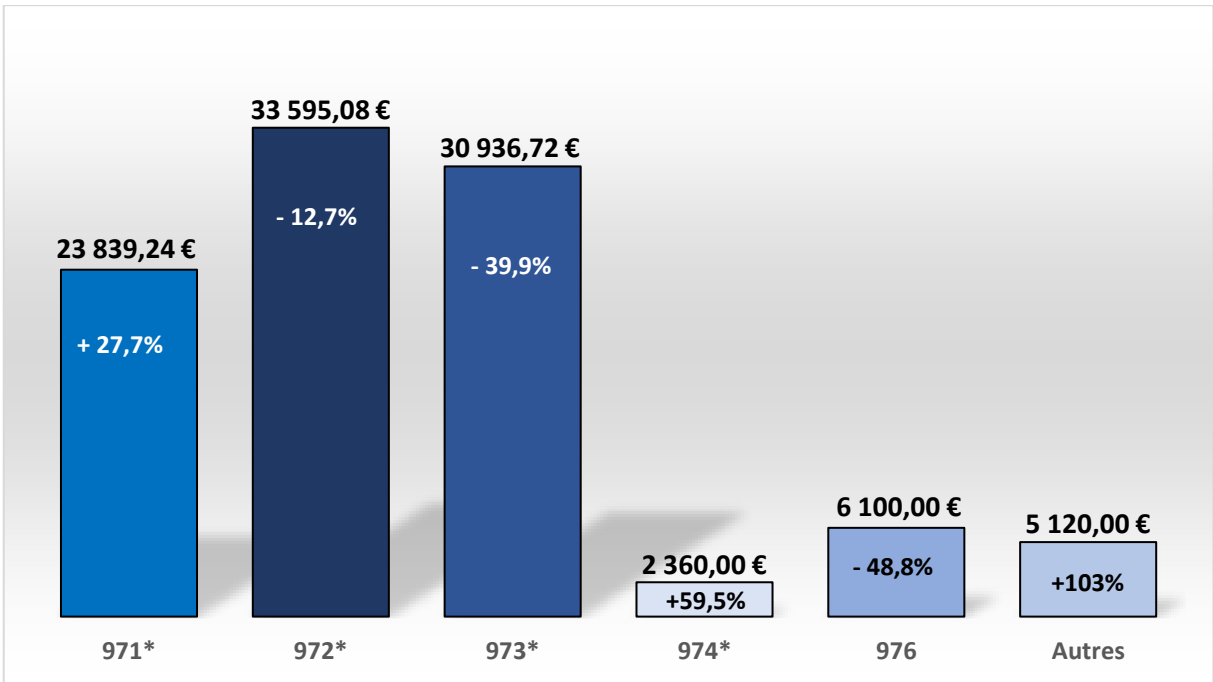
L'accompagnement social des jeunes et tout particulièrement celui des jeunes en formation professionnelle suivis par LADOM qui est aussi notre cible représente environ 25 % des aides. Les **relations avec les conseillers de LADOM se sont renforcées ces derniers mois avec des demandes plus formalisées y compris pour les dispositifs nouveaux mis en place de type « cadre d'avenir » pour lequel nous avons été sollicités**. Les demandes des jeunes originaires de Mayotte en formation professionnelle sont de plus en plus importantes.



Aides accordées aux étudiants & jeunes en formation professionnelle par départements en 2023 (total : 21.280 €)



Répartition des aides sociales par collectivités en 2023 et son évolution par rapport à 2022



• Départements pour lesquels le CASODOM aide des malades en transfert sanitaire



Signature en novembre 2023 d'une Convention annuelle entre le CASODOM représenté par C. EDWIGE et M. RODRIGUES et la CGSS de La Réunion avec M-A. CANTINA.



*Comité d'Action Sociale en faveur
des Originaires des Départements d'Outre-Mer
en Métropole*



BILAN DE L'ACTION SOCIALE 2023

	971	972	973	974	976	Autres	TOTAL
Permanence sociale							
- Nombre de demandeurs	115	131	131	21	36	21	455
- Nombre d'entretiens ⁽¹⁾	321	330	451	40	72	43	1257

Nombre de demandes traitées	583	417	556	43	72	43	1714
Dont :							
- Aides financières :							
• Nombre de demandeurs	287	301	422	39	72	43	1164
- Aides administratives							
• Nombre de demandes	54	44	35	0	0	0	133
- Logement / Hébergement							
• Nombre de demandes	21	10	48	1	0	0	80
- Soutien psychologique - 11 pers. Différentes							
• Nombre de demandes	147	3	0	2	0	0	152
- Juridique / accès au droit - 15 pers. Différentes							
• Nombre de demandes	7	10	0	0	0	0	17
- Orientations effectuées							
• Nombre de demandes	67	49	51	1	0	0	168

Nbre. de soutiens financiers attribués	183	167	239	27	54	30	700
Dont :							
- Aides alimentaires ⁽²⁾ :							
• Nombre aides attribuées	84	89	116	9	28	13	339
- Autres aides financières ⁽³⁾ :							
• Nombre aides attribuées	79	52	102	15	10	9	267
- Logement / Hébergement ⁽⁴⁾ :							
• Nombre aides attribuées	20	26	21	3	16	8	94

⁽¹⁾ Par téléphone, mail ou physique

⁽²⁾ Virements ou remises d'espèces

⁽³⁾ Dont transport, vêture

⁽⁴⁾ Hôtels / participation au loyer

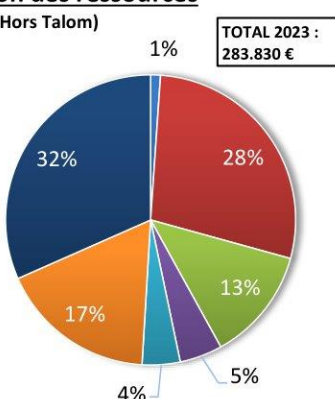
Répartition des aides sociales par départements 2023

	971	972	973	974	976	NC	TOTAL	Évolution / 2022
Nbre. de bénéficiaires	120	126	162	20	33	21	482	- 18,20%
Montant des aides financières	23 839,24 €	33 595,08 €	30 936,72 €	2 360,00 €	6 100,00 €	5 120,00 €	101 951,04 €	- 18,20%

Répartition des ressources

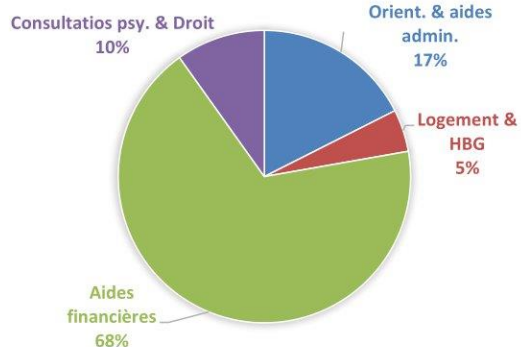
(Hors Talom)

Ressour. Propres	3.105 €
État	80.000 €
Collectivités territoriales & régionales	36.000 €
Départements	13.500 €
Mairie de Paris	12.000 €
C.A.F.	49.500 €
C.G.S.S.	89.725 €



Répartition de l'action sociale

(Hors Talom)



Point sur les partenariats en cours et à venir en 2024

Cette année a été riche en partenariats conclus ou en cours de finalisation.

Nous avons signé le 23 Octobre une convention de partenariat avec « **les Amazones** » Paris.



Cette association accompagne les femmes avant, pendant et après les pathologies de cancers et tout particulièrement les femmes qui suivent un protocole de soin en Ile de France.

Dans ce cadre nous avons accueilli deux ateliers des Amazones au CASODOM.



Dans le cadre de l'accompagnement des projets de retour au Pays nous avons eu contact avec les associations qui s'investissent sur ces questions en Guadeloupe (**ALE VINI**), en Martinique (**ALE VIRE**), et à la Réunion (**Retour PEI**). Nous avons également échangé avec les collectivités (Martinique et Guadeloupe) sur ces questions.



L'objectif est de partager entre le CASODOM et ces associations sur nos événements respectifs, les accueillir si besoin pour des permanences, accompagner si besoin les candidats au retour au pays dans leurs démarches en mobilisant nos ressources en lien avec ces associations.



Nous devrions finaliser ces conventions en 2024.



Le CASODOM & les représentantes de l'association ALÉ VIRE

Bilan des activités culturelles 2023 et perspectives

Comme nous l'avions envisagé en Avril, nous avons relancé les « conférences débat du CASODOM » avec en 2023 trois conférences sur des sujets d'intérêt pour nos Outre-mer :



Le 26 Mai 2023 Mme J Wiltord, psychiatre est intervenue sur le thème « des conséquences de la colonisation ».



Le 30 Juin 2023 Yohann Corvis, Vice-Président du CASODOM et Professeur des Universités, faculté de santé, Université Paris Cité, est intervenu sur le thème « des nano technologies au service de la santé ».



Le 12 Octobre 2023 sur la péniche de J Golitin Vice-Président du CASODOM qui nous a accueilli, nous avons eu une conférence sur le thème de la Transition énergétique animée par **deux commissaires de la Commission de Régulation de l'énergie**.

Point sur l'opération des Talents de l'Outre-mer 2023

LES
TALENTS
DE L'OUTRE-MER

Le CASODOM a organisé le jeudi 14 décembre 2023 la dixième cérémonie de remise des prix pour les « Talents de l'Outre-Mer », placée sous le Haut patronage de Monsieur le Président de la République, dans le cadre prestigieux du musée du Quai Branly-Jacques Chirac, grâce au soutien de son Président, Monsieur Emmanuel Kasarhérou, qui nous fait l'honneur et l'amitié d'accueillir cette manifestation dans ce lieu emblématique.

Dans l'amphithéâtre Claude Lévi-Strauss de ce musée se sont pressées de nombreuses personnalités, dont Monsieur Olivier JACOB, Directeur général des Outre-mer représentant le Ministre délégué en charge des Outre-mer, de nombreux élus dont des députés, sénateurs, conseillers régionaux et départementaux représentant les collectivités des Outre-mer et de la Ville de Paris, ainsi qu'un grand nombre de familles et de particuliers venus témoigner leur admiration envers les lauréats de cette promotion.

48 nouveaux lauréats ont été distingués lors de cette remise des prix, portant ainsi à 376 le nombre des « Talents de l'Outre-mer » mis à l'honneur par le CASODOM depuis qu'il a lancé cette initiative en 2005.

Les soutiens mobilisés pour cette dixième édition ont été nombreux en ce qui concerne les particuliers et les entreprises (voir bilan financier), de même pour la première fois nous avons reçu des subventions de la Région Guadeloupe, du département et de la Région Réunion.

Nous avons également bénéficié pour la première fois d'un partenariat avec la compagnie « Air Caraïbes » qui a pris en charge le déplacement A/R de tous les lauréats résidants en Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion, permettant ainsi à 18 lauréats d'en bénéficier et de participer effectivement à notre manifestation.



« Appel à bénévolat »

Le soutien aux malades des Outre-mer venant se faire soigner dans l'hexagone est l'un des axes importants de l'action sociale que mène le CASODOM, en partenariat avec les Caisses Générales de Sécurité Sociale des Antilles/Guyane et de la Réunion.

Nous avons besoin de personnes dévouées pour nous aider dans cette mission

N'hésitez pas à nous contacter

01 42 36 24 54 / casodom.75@gmail.com

Partenaires des Talents de l'Outre-mer 2023



NARJE

FINANCIERE W

SONIES

NIID



Directeur de la publication : Catherine EDWIGE

Comité de rédaction : Catherine EDWIGE, Jean-Claude SAFFACHE, Frédéric IMBAULT

CASODOM 7 bis, rue du Louvre 75001 PARIS

Tél. : + 33 (0)1 42 36 24 54

Email : casodom.75@gmail.com / www.casodom.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux